

Image not found or type unknown



Quelle peine je risque pour blessure légère sans jour d'itt

Par **PUSSY**, le **03/08/2010** à **11:14**

Bonjour,

Je suis assignée à comparaître mi-septembre au tribunal, je suis accusée de violence n'ayant entraîné aucun jour d'ITT, sur personne non fragilisée.

Je voudrais savoir si je risque des peines cummulables ?

Merci